



Informations concernant les suites de votre coloscopie

Dans les suites immédiates de l'examen, l'équipe de gastro-entérologie surveille vos paramètres et vous laisse vous reposer avant d'autoriser votre retour à domicile.

Le retour à domicile après la sédation doit être accompagné.

Pour des raisons de sécurité liée à la modification des réflexes après la sédation médicamenteuse, nous vous rappelons que la **conduite d'un véhicule à roues ou à moteur est strictement illégale pendant 12 heures** après l'examen pratiqué au cabinet.

De la même façon, la signature de contrats décisionnels, le sport intensif, la natation, l'aviation ou la navigation sont à proscrire.

Après la coloscopie, votre intestin est vidé dans les suites de la préparation : Il est recommandé de se réhydrater progressivement. Nous recommandons la prise de boissons non alcoolisées en quantité suffisante dans les 12h après l'examen.

L'alimentation solide peut être reprise environ 2 heures après la fin de l'examen, en commençant par des aliments faciles à digérer tels soupe, jus de fruits, banane, riz, pomme de terre puis élargi progressivement dans la journée.

Il est recommandé de ne pas boire d'alcool et de ne pas fumer dans la journée qui suit l'examen.

Votre transit reprendra dans les jours qui suivent l'examen. Il est possible que le transit reprenne lentement et de ne pas aller à selles dans les jours après l'examen.

Il est recommandé de laisser passer les gaz afin de limiter les gonflements et douleurs abdominales après l'examen. En cas d'irritation au niveau de l'anus après votre préparation, nous vous conseillons d'appliquer une crème cicatrisante ex : Bepanthen ou pâte de zinc.

L'activité professionnelle pourra être reprise dès le lendemain de l'examen.

Si des prélèvements ont été réalisés, nous vous recontacterons dans la semaine suivant la coloscopie afin de vous informer des résultats de ceux-ci.

Votre médecin traitant recevra dans les 48 heures le rapport d'examen puis les résultats des prélèvements dans le même temps. Le rapport d'examen vous sera transmis par e-mail sécurisé dans les suites de l'examen.

En cas d'urgence (douleurs abdominales inhabituelles ou/et saignements) vous pouvez nous contacter au 024/426.50.50 pendant les heures d'ouverture du cabinet ou contacter la centrale des médecins au 0848 133 133.

Pour les patients souffrant d'apnée du sommeil et étant appareillés d'un CPAP, il vous est recommandé après l'anesthésie de bien porter votre appareil les trois nuits qui succèdent votre examen.